

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 42 (1969)

Heft: 3

Artikel: Les machines de cuisine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage en 1968

Les machines de cuisine



42

Selon son rapport d'activité pour 1968, la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage a tenu 11 séances, au cours desquelles elle a traité une centaine d'objets. De plus, les délégués de la commission ont fait dans 42 cas des expertises détaillées.

La commission a notamment donné son avis sur certaines sections des routes nationales. En collaboration avec la section de la protection de la nature et du paysage de l'Inspection fédérale des forêts, elle a élaboré des propositions pour l'utilisation plus fréquente de méthodes naturelles de camouflage et d'endiguement, au lieu de procédés purement techniques, dans la construction de routes et de digues.

La commission a dû derechef examiner un grand nombre de projets de téléphériques. Elle a également voué une attention particulière à la construction de nouvelles installations de transmission des PTT pour la radiodiffusion et la télévision dans des paysages montagneux demeurés intacts. Elle a soumis à l'inspecteur des installations à courant fort des propositions concernant le tracé des lignes à haute tension et la création de types de pylônes. Elle a également entretenu des contacts avec l'Office fédéral de l'air, le Département militaire fédéral et les Chemins de fer fédéraux au sujet de l'aménagement de places d'atterrissage, d'une place d'armes et du tracé de lignes ferroviaires.

Une autre tâche primordiale de la protection de la nature consiste dans la sauvegarde des sites. La commission a entrepris l'élaboration de directives pour la création de zones centrales, intermédiaires et nouvelles, de même que pour l'emplacement d'immeubles élevés. Elle a soutenu les efforts pour la conservation de la cité de Gruyères et de ses environs, de la colline du château de Rarogne et du site de Saillon. Elle s'est exprimée une nouvelle fois en faveur d'une conservation irréprochable du centre de Schwytz.

La commission, qui est présidée par M. Urs Dietschi, ancien conseiller d'Etat, de Soleure, a renforcé sa collaboration avec les milieux intéressés à l'aménagement du pays et a délégué un représentant au Comité de protection de la nature du Conseil de l'Europe en la personne de

tructeurs d'automobiles aux Etats-Unis, et on peut y voir un progrès important dans la lutte contre la pollution de l'air. Il n'est guère concevable que les constructeurs européens ne s'engagent pas dans la même voie, ne serait-ce que par nécessité d'exporter.

(Documents Geigy)

De plus en plus, les ménagères pensent à rationaliser les travaux de cuisine; même les plus conservatrices songent aujourd'hui à acheter un appareil électrique. Mais lequel? Le marché offre un grand choix d'appareils stables et d'appareils à main: mixer-plongeurs, batteurs-mélangeurs et mixers/batteurs combinés. Avant de faire son choix, il s'agit de bien réfléchir, car les exigences varient d'un ménage à un autre, selon son importance, selon les habitudes alimentaires de la famille, selon la place dont on dispose dans sa cuisine. Certains appareils conviennent mieux que d'autres à certains usages; avant d'acheter, il s'agira donc de connaître les travaux qui se répètent le plus fréquemment chez soi (pétrir, mélanger, hacher, couper, râper, passer, etc.).

M. Theodor Hunziker, chef de la section de la protection de la nature et du paysage de l'Inspection fédérale des forêts.

Département fédéral de l'intérieur
Service d'information

Récapitulation des subventions fédérales pour la protection de la nature et du paysage allouées ou versées en 1968

1. Subvention allouée, mais pas encore versée:

	Fr.
Brüelmatte Schwytz (servitude d'interdiction de bâtir)	260 000.—
Augusta Raurica (achats de terrains)	862 500.—
Conservation de site Wiedlisbach	23 000.—
Réserves naturelles dans la plaine argovienne de la Reuss	2 400 000.—

2. Subvention partiellement versée:

Conservation de la place du mémorial de Morgarten (subvention allouée 83 288 fr.)	38 067.—
Conservation de la colline du château de Rarogne (subvention allouée 187 500 fr.)	26 000.—

3. Subvention versée en entier:

Création de la réserve d'étangs d'Anwil	* 20 000.—
Protection des abords du château d'Orbe	7 590.—
Acquisition du pré Unspunnen, Wilderswil	180 000.—
Réserve naturelle Wyssensee, Hofstetten BE.	30 800.—
Fossé de Morat (achat de terrains)	175 000.—
Puits Marcuard, Muri BE (achat de terrains)	60 000.—
Création de la réserve naturelle de Gelten - Iffigen	72 000.—
Acquisition de la maison du souvenir de Morgarten	50 000.—
Lac de Morgins (achat de terrains)	21 000.—
Protection du marais de Kaltbrunnenalp	90 000.—
Subside annuel à la Ligue suisse pour la protection de la nature	100 000.—
Subside annuel à la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national	100 000.—
Total	4 515 957.—

dont versés 970 457.—

* 40 000 fr. versés en 1967 déjà.

C'est pourquoi l'Institut suisse de recherches ménagères a rédigé une publication donnant des renseignements détaillés sur les possibilités d'application et les caractéristiques de construction des machines de cuisine. Les données techniques et les prix sont consignés sur des tableaux synoptiques, ce qui permet au consommateur de comparer et de l'aider à faire un choix judicieux.

Les prix des machines de cuisine expertisées et recommandées par l'IRM varient entre 60 et 500 fr.: il s'agit donc du prix de la combinaison de base comprenant un nombre plus ou moins grand d'éléments. Pour être à même de comparer les prix, il faut savoir en quoi consiste la combinaison de base. Bien entendu, les accessoires se paient en plus. La maîtresse de maison ainsi bien informée

évite des dépenses inconsidérées et n'achète plus d'appareils dont elle n'a ensuite pas l'emploi!

Demandez cette publication à l'Institut suisse de recherches ménagères, Nordstrasse 31, 8035 Zurich. Elle coûte 2 fr. 80 (plus le port). On paie à l'avance en timbres ou au compte de chèques postaux 80-41 571.

100 ans!

Tel est l'anniversaire que la maison de tapis GEELHAAR SA, à Berne, fête en cette année 1969.

La revue «Habitation» présente à l'entreprise jubilaire ses vives félicitations et ses vœux chaleureux pour une heureuse continuation du chemin parcouru.

MUBA - Foire suisse de Bâle, 12 - 22 avril

SA pour l'Industrie Céramique Laufon

Tuilerie Mécanique de Laufon SA

Halle 25, stand 336

Nouvel emplacement - nouvelle conception du stand. LAUFON offre, sur une superficie agrandie, un aperçu de son programme de fabrication étendu. La ligne de conduite conséquente et la transparence du stand à la MUBA 1969 permettent aux hommes de l'art et au public de mieux connaître les produits, ceux ayant déjà fait leur preuve, mais également les nombreuses nouveautés présentées par des exemples d'adaptation bien étudiés.

- Appareils sanitaires répondant aux exigences les plus poussées quant à leur qualité, leur forme, leur fonction.
- Les nouveaux carreaux céramiques DÉCOR, nouvelles formes de décorations intérieures du programme de Laufon. Nouvelles possibilités d'adaptation pour les carreaux céramiques muraux indestructibles.
- La série COLOR aux couleurs franches de carreaux muraux ayant trouvé beaucoup d'adeptes depuis la dernière MUBA.
- La série PASTEL pour l'amateur de carreaux céramiques aux tons tendres.
- Et finalement les carreaux de sol émaillés que LAUFON vient de lancer sur le marché. Ils présentent un ensemble harmonieux entre carreaux muraux et sanitaires et démontrent que Laufon peut offrir aujourd'hui un programme se refermant sur lui-même.

L'homme du métier et l'homme de l'art trouveront au stand de Laufon beaucoup d'idées nouvelles. Cette année, le stand apporte la preuve que le programme de développement tient compte du DESIGN que le marché d'aujourd'hui requiert.

ZENT SA, Ostermundigen

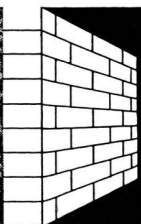
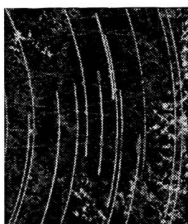
Halle 23, stand 551

La Maison ZENT SA expose cette année sous le signe: «ZENT propose des produits éprouvés, et toujours des solutions nouvelles».

Parmi les nouveautés, relevons en particulier la chaudière à surpression en fonte ZENT SB5, qui complète vers le bas la gamme des puissances de la SB6 lancée sur le marché il y a deux ans. Cette construction est caractérisée par les propriétés suivantes:

La chaudière ZENT SB est une chaudière à sections en fonte spéciale, résistant à la corrosion. Ses sections sont assemblées sur le chantier, par les spécialistes de l'usine, en un bloc parfaitement étanche aux gaz. Les avantages du chauffage à surpression résident dans le fait que la chaudière, grâce à sa grande puissance spécifique, peut être maintenue dans des dimensions réduites. La section de la cheminée peut, elle aussi, être limitée à environ un tiers de celle qui est nécessaire en cas de tirage naturel. La chaudière étant démontable, elle se prête admirablement à la transformation de chaufferies existantes. Sa puissance peut être augmentée après coup par l'adjonction de nouvelles sections ou de chicanes. A ces multiples avantages viennent encore s'ajouter la haute résistance de la fonte à la corrosion et sa remarquable propriété d'amortissement des vibrations. Un caisson amortisseur pour le brûleur, destiné à réduire le bruit du ventilateur, est d'ailleurs livrable avec la chaudière. La chaudière ZENT SB 5 est également construite en chaudière combinée, avec chauffe-eau latéral ou superposé.

D'autre part, la Maison ZENT présente aussi un nouveau radiateur de 12 cm. de hauteur, destiné tout spécialement



Les parois en briques silico-calcaires vous protègent du bruit

SA **HUNZIKER**+CIE

Fabriques de briques silico-calcaires
à Brougg,
Olten et Pfäffikon SZ